



Les merveilles de l'Inde du Sud



Du 7 au 23 Février 2020



Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be



Bruxelles, date de la poste.

Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **l'Inde du Sud** comme étant une destination qui pourrait vous intéresser. Nous avons donc le plaisir de vous faire parvenir en priorité le programme : « **Les merveilles de l'Inde du Sud** », du **7 au 23 février 2020**.

Evadez-vous pour un voyage très diversifié dans le décor paradisiaque de l'Inde du Sud !

Dans cette superbe région, découvrez les plus beaux temples dont Mahabalipuram, les grands temples hindouistes de Tanjore, Trichy et Madurai; Pondichéry et Cochin, anciens comptoirs au charme colonial; le Palais de Mysore, mais aussi les beaux paysages variés avec une végétation tropicale, lagunes et cocotiers ; les plantations de thé et jardins d'épices, les réserves d'animaux,...

Un vrai plongeon dans l'exotisme des traditions hindoues, un voyage haut en couleurs, très dépayçant et tout confort.

Les « plus » de ce circuit :

- **Programme très complet combinant culture (plusieurs sites classés UNESCO) et nature**
- **Logement en hôtels de charme, 4* et 5* et pension complète / 15 nuits**
- **Expérience unique de loger 1 nuit à bord d'une « maison bateau »**
- **Une journée en mode relax à la plage en cours de circuit pour vous reposer**
- **Bonnes connexions aériennes avec la compagnie Ethiad au départ de Bruxelles**
- **Petit groupe francophone & accompagnement professionnel**

- **PRIX PRESTO pour toute inscription avant le 15 octobre : - 200 €/pers.**

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner signé, si ce voyage suscite votre intérêt. Attention, le nombre de places est limité !

Entre-temps, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → ABU DHABI

VENDREDI 7 FEVRIER

En début de journée, envol de Bruxelles à bord de la compagnie aérienne Etihad.

Arrivée à Abu Dhabi en fin de journée et connexion à destination de Chennai (Madras).

ABU DHABI → CHENNAI

SAMEDI 8 FEVRIER

Arrivée très tôt le matin, accueil, transfert et installation à l'hôtel Taj Connemara 5*.

Matinée libre pour vous reposer et vous remettre des fatigues du voyage (avec chambre à disposition).



Déjeuner à l'hôtel.

Dans le courant de l'après-midi, visite panoramique de la ville de Chennai, capitale de l'état du Tamil Nadu anciennement appelée Madras. Porte de l'Inde du Sud, c'est l'une des quatre grandes cités de l'Inde contemporaine au passé purement britannique.



Dîner et nuitée.



Départ vers Kanchipuram, l'une des sept villes saintes de l'hindouisme, consacrées à la fois au culte de Vishnou et de Shiva.

Assoupie sur les vestiges de sa gloire passée, Kanchipuram, l'une des plus anciennes cités de l'Inde du Sud, vous offrira ses dizaines de temples superbes attirant un grand nombre de dévots et dont les noms seuls résonnent déjà de toute la mysticité de l'Inde sacrée.



Déjeuner en cours de route.

Découverte des temples Kailashnatha & Sri Ekambaranathar.

Le temple de Kailashnatha est dédié au Dieu Shiva et est le plus vieux de Kanchipuram.

Sri Ekambaranathar est également dédié au Dieu Shiva mais vénéré ici en tant que Prithvi (la Terre), l'un des cinq éléments constitutifs du monde physique. 540 colonnes forment le temple et chacune est construite à partir d'une pièce unique.



Continuation vers Covelong.

Installation, dîner et logement à l'hôtel Vivanta by Taj Fisherman's Cove 5*.

Départ pour la visite du merveilleux site de Mahabalipuram situé sur la côte or et émeraude de Coromandel, là où régna la dynastie des Pallavas au 7^e et 8^e siècle.

Outre le port qui lui permit d'exporter sa civilisation vers l'Asie, on y trouve de très beaux temples rupestres, la majestueuse fresque sculptée de la "Descente du Gange" au thème mythologique brahmanique, les Ratas du Sud que sont ces fameux temples chars dépourvus de roues et, dressés sur la grève, le célèbre Temple du Rivage, sommet de l'art Pallava, qui défie les vagues de l'océan et les pluies de la mousson depuis plus de 12 siècles. **Mahabalipuram est sans conteste un des plus beaux sites de l'Inde du Sud.**



Déjeuner en cours de route.

Retour à l'hôtel et fin de journée libre dans ce magnifique hôtel situé au bord de la plage de Covelong.

Dîner et nuit à l'hôtel Vivanta by Taj Fisherman's Cove 5*.



Départ en direction de Pondichéry.

Traversée de la campagne du Tamil Nadu à destination de Pondichéry, le plus connu des comptoirs français de l'Inde, dont le charme discret et désuet en fait un petit coin de culture Franco-indienne sympathique.

Installation et déjeuner à l'hôtel.

Après-midi consacrée à la découverte du passé français de près de trois siècles. Tour de ville avec le Consulat, la Place Jeanne d'Arc, les églises, la Croisette, et visite de l'Ashram de Sri Aurobindo.



L'Ashram de Sri Aurobindo a réellement vu le jour en 1926. Composé à l'origine de quelques bâtiments, il s'est étendu peu à peu dans de multiples directions. Le point central de la communauté reste la maison où la Mère et Sri Aurobindo ont résidé, Rue de la Marine. L'Ashram compte actuellement plus de 2.000 membres, venus de toutes les parties de l'Inde et de l'étranger. Ces membres travaillent à dispenser la pensée de Sri Aurobindo et de la Mère.

Dîner et nuit à l'hôtel Promenade 4*, petit hôtel de charme idéalement situé en front de mer.



Départ de Pondichéry pour une passionnante journée à travers le Tamil Nadu à destination de Tanjore.



En cours de route, découverte de la cité religieuse shivaïte de Chidambaram, sanctuaire de Shiva Nataraja, le "Roi de la Danse" et fleuron de l'architecture dravidienne. Arrêt à Kumbakonam.

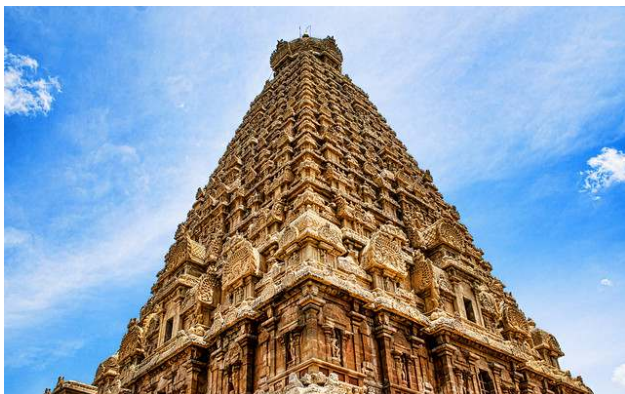
Cette ville ancienne située dans le riche delta de la Kaveri au cœur d'une plaine fertile tapissée de rizières, de cocoteraies et de bananeraies, est un centre religieux important, avec ses nombreux temples et son grand pèlerinage.

Découverte du superbe temple de Gangacholauram, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Déjeuner en cours de route.

Route vers la prestigieuse cité de Tanjore, le grenier à riz de l'Inde du Sud situé dans le riche delta de la Kaveri. Installation, dîner et nuit à l'hôtel Ideal River View 4*.



Une partie de la matinée sera consacrée à la visite de Tanjore qui renferme l'une des merveilles du pays, le grand temple de Brihadeeswarar, la plus ambitieuse réalisation architecturale des Cholas et sans doute son plus beau fleuron grâce à l'extraordinaire minutie des détails.



Départ pour Trichy, la ville du rocher Sacré, et visite de cette ville du Sud profond de l'Inde religieuse et de l'immense temple de Srirangam.

C'est un lieu de pèlerinage majeur pour les Hindous, tout spécialement pour les « Vaishnavites ». **C'est l'un des plus importants complexes religieux de toute l'Inde et il est même considéré comme le plus grand temple en activité du monde !** Ses dimensions impressionnantes et ses riches décorations sculptées en font un lieu de visite remarquable.

Déjeuner en cours de route.

Continuation pour Madurai, la plus ancienne et très vénérable cité du Tamil Nadu, qui selon la légende, aurait été bénie par quelques gouttes du nectar de la chevelure sacrée de Shiva.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Heritage 5*.



La journée entière sera consacrée à la découverte de Madurai.



Foyer actif et très animé de la culture tamoul, haut lieu de pèlerinage, la ville de Madurai est une des plus anciennes villes de l'Inde. Son histoire commence au 4^e siècle avant JC comme grande ville de commerce des épices. Au fil des siècles la ville passa aux mains des Chola, des envahisseurs musulmans, puis les rois hindous et les Nayak et devint le grand centre religieux des Tamouls.

Vous visiterez le temple Meenakshi, chef-d'œuvre de l'architecture Vijayanagar consacré à l'épouse de Shiva.

C'est l'un des temples en activité les plus importants de l'Inde. Le temple est immense, il n'est cependant pas le plus grand, ce privilège restant celui de Srirangam. Comme les autres temples de style dravidien, il est composé de multiples enceintes que l'on traverse par des portails, aussi appelés « gopuram », décorés d'un grand nombre de statues.

Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi, découverte du palais de Tirumalai.

Du palais édifié en 1636 par le roi Tirumalai, dans le style indo-musulman de l'époque, il ne subsiste aujourd'hui que le portail, le hall d'entrée et la salle de bal. La cour rectangulaire monumentale (75 mètres de long sur 52 mètres de large) appelée Swargavilasa et le pavillon céleste témoignent de la splendeur passée de cet ensemble.

En soirée, pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'assister à la prenante cérémonie du coucher du Dieu Shiva dans le temple Meenakshi.

Dîner et nuit à l'hôtel Heritage 5*.

Départ vers la région du parc national de Periyar situé dans la province du Kerala.

C'est l'une des plus belles et des plus paradoxales régions de l'Inde où les multiples nuances de vert s'entremêlent aux parfums suaves des épices, où la mer rivalise avec la montagne et où hindous et chrétiens se rassemblent en toute tolérance.

Installation et déjeuner à l'hôtel, au cœur d'une luxuriante nature.



Après-midi, petite promenade dans la zone du parc national de Periyar. Les épices y poussent en abondance et il possède une extraordinaire réserve ornithologique dont les forêts abritent une faune très variée avec des éléphants sauvages, des gours, des sangliers, des cervidés, des léopards, des singes, des écureuils volants...

Dîner et nuit à l'hôtel de charme Spice Village 4*, qui possède un centre Ayurvédique, situé au cœur d'un agréable jardin.



Départ pour Alleppey à travers la splendeur des paysages tropicaux de l'Etat du Kerala : plantations de thé, ...

Un arrêt sera prévu pour découvrir les mille et une senteurs des épices cultivées dans la région : vanille, cannelle, muscade, cardamome, moutarde,... et autre poivre.



Installation à bord des « house-boats » et déjeuner.

Départ en bateau afin de découvrir les « Back Waters », une des particularités fascinantes du paysage du Kerala : véritable entrelacs de canaux, de voies d'eau, rivières, lacs et lagunes serpentant à travers les mangroves et tapis de plantes aquatiques, bordés de rizières, cocoteraies et petits villages.

Dîner et nuit à bord des « house-boats » traditionnels.



ALLEPEY - MARARI (25 KM)

LUNDI 17 FEVRIER

Arrivée à Allepey le matin. Débarquement et continuation vers Marari.

Déjeuner et installation à l'hôtel Marari Beach Resort 4*.

Après-midi libre pour profiter des installations de l'hôtel, piscine, spa, plage, etc...

Marari offre de superbes plages de sable fin, parsemées de palmiers, et des territoires vierges.

Cet environnement relaxant et exotique permettra à chacun de goûter au charme et à l'hospitalité keralans.

Dîner et nuit à l'hôtel.

MARARI

MARDI 18 FEVRIER

Journée libre pour vous relaxer et profiter du lieu. Tous les repas seront pris à l'hôtel Marari Beach Resort.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Départ à destination de Cochin, "Reine de la mer", située entre la mer d'Oman et un estuaire parsemé d'îlots.

Visite de cette ville qui reflète à la perfection l'éclectisme du Kerala : des ruelles bordées d'anciennes maisons portugaises, la plus ancienne église européenne de l'Inde, une communauté juive,... Cochin est aussi un des plus grands ports de l'Inde.

Déjeuner en ville. Promenade dans les rues et venelles sinueuses bordées de charmantes maisons portugaises datant de plus de 500 ans où flottent les parfums de gingembre et de cannelle, témoins du passé prospère de ce comptoir sur la route des épices et de la soie.

Visite des filets des pêcheurs chinois, de l'église St Francis et du palais Mattancherry.

Le système compliqué de poulies et de balanciers des filets de pêche chinois tendus sur le bord de l'eau est une des grandes attractions de Cochin. Ils ont été introduits par un marchand chinois en visite auprès du Maharadja et témoignent encore aujourd'hui de l'histoire du Kerala et de ses échanges avec des civilisations lointaines.



L'église Saint Francis de Fort Cochin fut édifiée, en 1503, par des moines franciscains. A l'origine en bois, l'église fut reconstruite en pierre vers le milieu du 16^{ème} siècle. Mort à Cochin en 1524, Vasco de Gama fut inhumé dans l'église pendant 14 ans, avant que sa dépouille ne soit ramenée au Portugal. Son tombeau y est encore visible.

Le palais de Mattancherry fut édifié par les Portugais en 1555 et fut offert aux « rajas » de Cochin. Le nom de « palais hollandais » lui fut donné à la suite des rénovations effectuées par les Hollandais. L'édifice quadrangulaire de deux étages est construit autour d'une cour abritant un Temple hindou dont le hall central du premier étage servait de salle de couronnement aux rajas.

En soirée, vous aurez l'occasion de découvrir les célèbres danses « Kathakali ».

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Taj Malabar 5*.



Tôt le matin, vol domestique pour Bangalore. Déjeuner.

Route vers Mysore et installation à l'hôtel Métropole 4*. Dîner et nuit à l'hôtel.

**MYSORE – SOMNAPUR (36 KM) – MYSORE****VENDREDI 21 FEVRIER**

Excursion à Somnapur pour visiter le temple du 12^e siècle, l'un des plus beaux exemples de l'architecture de la dynastie Hoysala. Contrairement aux autres temples hoysala de Halebid et Belur, celui-ci est bien préservé et ses tours sont intactes.



En chemin, visite de Srirangapatnam, capitale d'un royaume musulman qui domina le Sud de l'Inde au 19^e siècle.

Déjeuner à l'hôtel.

Après-midi de découverte de la ville, capitale princière de l'état de Karnataka, jusqu'à l'indépendance de l'Inde en 1947 : les rues bordées de flamboyants, le marché coloré et la colline de Chamundi sur laquelle s'élève le plus grand taureau Nandi de toute l'Inde, monture du Dieu Shiva.

Dîner et nuit à l'hôtel.



MYSORE – BANGALORE →

SAMEDI 22 FEVRIER

Visite du Palais et promenade dans les jardins, véritable conte des mille et une nuits, l'un des palais les plus extraordinaires de l'Inde.



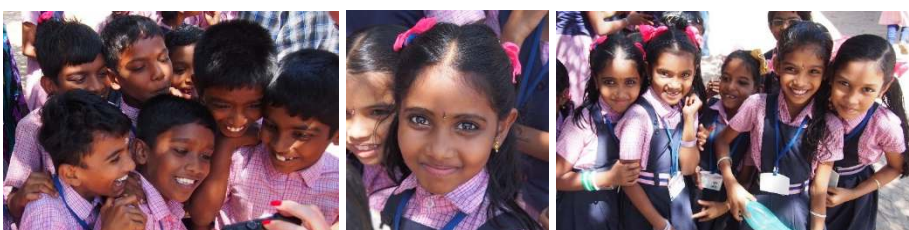
Il donne une idée de la folie des grandeurs des maharajas d'antan. Chaque pièce est une extravagance nouvelle. Miroirs, plafonds en teck de Birmanie sculpté, portes en argent massif, mosaïques de fleurs, marbre incrusté de pierres précieuses, couleurs folles. Il est difficile d'imaginer plus grandiose, plus délirant, plus baroque, plus kitsch que le Mysore Palace.

Déjeuner à l'hôtel. Départ pour Bangalore, capitale « informatique » de l'Inde.
Transfert à l'aéroport et envol vers Bruxelles (via Abu Dhabi).

→ ABU DHABI → BRUXELLES

DIMANCHE 23 FEVRIER

Arrivée à Bruxelles en début de matinée et fin de votre séjour.



NAMASTE !

Le Prix — sur base de minimum 12 participants

OFFRE : PRIX PRESTO - POUR TOUTE INSCRIPTION AVANT LE 15 OCTOBRE 2019

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.250 €**

A PARTIR DU 16 OCTOBRE 2019 :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.195 €**

Ce prix comprend :

- ✍ Les vols internationaux avec Etihad Airways (via Abu Dhabi)
- ✍ Le vol domestique Cochin-Bangalore avec Air India
- ✍ Les taxes d'aéroport, fuel et sécurité (à ce jour, +/- 422 €, sous réserve de modification)
- ✍ Le logement (14 nuits) en chambre double & petit déjeuner dans les hôtels de charme, 4 & 5* mentionnés (ou similaires) - normes locales
- ✍ La chambre à disposition dès l'arrivée dans la nuit à Chennai « early check-in »
- ✍ Le logement à bord d'un « House-boat » - 1 nuit
- ✍ La pension complète
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les services de guides locaux parlant français
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference - Travel Team
- ✍ Les taxes et services locaux

Ce prix ne comprend pas :

- ✍ Les frais de visa (obtenu sur internet – +/- 50 \$ - sous réserve de modification)
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES TARIFS, COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 11/07/2019

CARTOGRAPHIE



REMARQUES IMPORTANTES :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL** VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR. UNE COPIE DE CELUI-CI VOUS SERA DEMANDEE ENVIRON 1 MOIS AVANT LE DEPART. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- L'OBTENTION DU VISA SE FAIT SUR INTERNET. LES INFORMATIONS VOUS SERONT ENVOYEEES EN TEMPS UTILES ET NOUS POURRONS VOUS AIDER SI NECESSAIRE A EFFECTUER LES DEMARCHES.
- UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE AFIN DE REPONDRE A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR SE RENDRE EN INDE. TOUTEFOIS, N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
N° POSTAL : LOCALITE :
TELEPHONE : GSM : FAX :
ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLÉMENT A UNE ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE – PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2019 : 3.995 €**

☐ APRES LE 15/10, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.195 €**

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1250 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} JANVIER 2020.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : INDE DU SUD D. 3395

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À _____, LE _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE
TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE**

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®,
Av. de la Métrologie, 8

B1130 Bruxelles

Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

